



Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 072-217203868-20260706-26_050-DE



DEL 26-050

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 23 juin 2026

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mickaël JUIGNÉ, André LE ROUX, Annie BLONZ, Louis MASSARD, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Sylvie LAUTRU, Gaël PARISOT, Sabine CHÉENNE, Bertrand MUCHERY, Aube Catherine OWCZAREK, Emmanuel RUEZ, Paul DAVOY, Flavie LEPERDRIEL, Mélanie BARDONNAUD, Damien GENTILHOMME, Diane HARICOT, Julien LAUTRU, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET.

EXCUSÉS : Sophie REIGNIER (pouvoir à Annie BLONZ), Thomas LEROI (pouvoir à Jérôme DELISLE), Mélanie DÉCOSSE (pouvoir à André LE ROUX)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Tarifs du cimetière
Rapporteur : Louis MASSARD

Il est proposé de modifier les tarifs du cimetière de la manière suivante :

Tarifs cimetière actuels

Lutrin	10 ans	50 €
Concession	15 ans	200 €
Concession	30 ans	350 €
Concession	50 ans	650 €
Cavurne/colombarium	15 ans	400 €
Cavurne/colombarium	30 ans	600 €

Proposition de tarifs (+4% et arrondis à 5)

Concession	15 ans	208 €		210 €
concession avec caveau (en fonction des disponibilités)	15 ans			810 €
Concession	30 ans	364 €		365 €
concession avec caveau (en fonction des disponibilités)	30 ans			965 €
Concession	50 ans	676 €		675 €
concession avec caveau (en fonction des disponibilités)	50 ans			1 275 €
Espace Cinéraire				
Cavurne	15 ans	416 €		415 €
Cavurne	30 ans	624 €		625 €
Colombarium	15 ans	416 €		415 €
Colombarium	30 ans	624 €		625 €
Lutrin	10 ans	52 €		50 €

Au vu de ces éléments,
Vu l'avis de la commission « travaux, cimetière » du 9 juin 2026,
Vu l'avis de la commission finances en date du 10 juin 2026,
Le conseil municipal décide d'approuver les tarifs proposés.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.
Yvré l'Évêque, le 08 juillet 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Gaël PARISOT

Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ


